

L'INTENTION - 4 COURTS + 1 LONG - RÈGLEMENT 2025



DU 5^e FESTIVAL DE LA LUNE À
CARQUEIRANNE : L'INTENTION
« 4 COURTS, 1 LONG-MÉTRAGE »

INSCRIPTIONS JUSQU'AU 31 MARS 2025

- Une résidence de réflexion sur l'intention scénaristique pour quatre porteurs de projets de courts-métrages dont un projet étudiant et d'un projet de long-métrage.
- Une présentation devant le public à l'auditorium de Clair Val avant la projection d'un long-métrage programmé en présence de l'équipe.
- Un accompagnement professionnalisé jusqu'au mois d'octobre/novembre 2025

PRÉAMBULE

L'association Quattrocento organise la 2^e résidence sur l'intention scénaristique (note d'intention). Cette seconde résidence s'inscrit dans le cadre du 5^e festival de La Lune, cinéma en plein air à Carqueiranne et au Château La Tulipe Noire en partenariat avec Les petits écrans.

1 - OBJET DE LA RÉSIDENCE

Quattrocento propose une action visant à favoriser la création audiovisuelle et cinématographique dans la Métropole TPM, le Var, en région SUD (en lien avec le Centre National Cinématographique et de l'image animée). Pour répondre à son objectif de développement, cette résidence sera dirigée par Lidia LeBer Terki, réalisatrice et conseillère en écriture. La sélection des projets sera étudiée par Chantal Fischer, productrice ainsi que des professionnels du secteur.

Le principal axe de travail sera de préserver l'intention initiale du projet. L'intention d'un film est le fil conducteur qui permet à l'auteur de maintenir la cohérence de son scénario. Souvent présente dès les premières étapes de la création, cette intention exprime un désir fondamental qui se cache en arrière-plan tout au long du processus de scénarisation et de réalisation. Cependant, il arrive que cette intention se perde ou se dilue au cours des différentes étapes complexes de la production cinématographique. Du travail d'écriture à la préparation (création d'une ambiance, choix des décors, direction des acteurs, aspects sonores), en passant par le montage et même la communication autour du film et de sa présentation au public, les défis sont nombreux. Il est donc primordial de veiller à préserver cette intention initiale, qui constitue le cœur et l'essence même du projet. C'est la garantie de maintenir la cohérence et l'unité du film, de la conception à la diffusion.

La résidence d'écriture scénaristique s'adresse **à des auteurs – réalisateurs qui ont déjà réalisé un court métrage autoproduit ou produit suivi d'une projection de son film dans un cinéma et/ou sélectionné dans un festival et/ou diffusé par une chaîne de télévision. Elle s'adresse également à des étudiants à partir de 18 ans (en 2025) qui auront déjà réalisé de 1 à 3 minutes de film avec les moyens du bord (Ex. téléphone portable)** Le projet de long-métrage sera quant à lui un 1^{er} film où l'auteur aura déjà réalisé au moins un court-métrage (la production du court-métrage réalisé est un atout). Les candidats qui résident obligatoirement en région PACA, concourent avec un scénario original **de fiction**. Les lauréats seront accompagnés par Lidia L.Terki entre le seconde et troisième semaine du mois de juillet pendant 3 ou 4 jours (en fonction des moyens de financements) à Carqueiranne en 2025. **Un lauréat sélectionné reviendra présenter son projet devant le public de l'auditorium de Clair de Carqueiranne, à l'occasion de la programmation d'un long-métrage, en présence d'un ou plusieurs membres de l'équipe du film, à un mardi du mois d'août suivant un calendrier défini pendant la résidence de juillet. Un retour sera également apporté par un des professionnels présents. Une dernière session aura lieu à l'Université de Toulon entre les mois d'octobre et novembre pour la présentation orale des projets améliorés, devant des étudiants et en présence Chantal Fischer, productrice ainsi que des professionnels du secteur.**

2 - CONDITIONS D'ELIGIBILITÉ

- Être un auteur – réalisateur et majeur (Avoir 18 ans en 2025 avec un accord parental).
- **Résider en Région PACA.**
- Avoir déjà réalisé un premier film sélectionné dans un festival et/ou projeté dans un cinéma et/ou diffusé sur une chaîne de télévision. (Les films d'école et les autoproductions qui ont eu une distribution sont acceptés). Un court-métrage de fiction de 1 à 3 minutes réalisé par les étudiants avec les moyens du bord (ex: téléphone portable)
- Un scénario de fiction. Court-métrage : **Il peut s'agir d'un premier, deuxième, troisième ou quatrième court. Le long-métrage est un 1^{er} film.** La note d'intention sera particulièrement considérée. La note d'intention est un texte court (généralement 1 à 2 pages) qui résume l'essence d'un scénario de film. Elle présente l'idée centrale, l'angle de traitement, les personnages principaux et leurs enjeux, ainsi que la tonalité générale du film.
- Le scénario est écrit ou traduit en langue française. L'auteur garantit qu'il s'agit d'une **œuvre originale** et **il assure la protection de son œuvre.**
- Il ne sera admis qu'un seul scénario par candidat. Si un candidat envoie deux projets, ils seront tous les deux exclus du concours.
- Il ne sera admis qu'**un seul résident par projet**, même en cas de co-écriture. Auquel cas, le résident s'engage à signer une attestation qui stipule qu'il sera le réalisateur du film.
- L'auteur-réalisateur, l'étudiant s'engage à être disponible sur toute la période et aux dates fixées de la résidence, définies par les responsables (entre la 2e et la 3e semaine de juillet, avec une option sur les 29 juillet, 5, 12, 19 et 26 août pour la présentation orale des projets, et le 8 octobre ou le 5 novembre pour la dernière session de la résidence).

3 - L'ORGANISATION DU CONCOURS

- Une commission composée par Lidia L Terki et du bureau des tournages Toulon Provence Méditerranée choisira les cinq lauréats (4 courts et 1 long-métrage) de la résidence d'écriture.
- Les cinq lauréats seront informés de leur sélection au mois de février à Clermont-Ferrand ou en mai à Cannes ? **La présence sur toute la période et les dates clefs est indispensable.** (Aucune arrivée pendant la résidence ou un départ en matinée le dernier jour ne sera acceptée, faute d'annuler la sélection de l'auteur.)
- **La résidence d'écriture se déroulera à Carqueiranne et à l'Université de Toulon. La prise en charge logistique (généralement et uniquement les nuitées de la 1^e session et celle de la présentation orale un mardi du 15 juillet au 26 août) sera étudiée au cas par cas et en fonction des moyens de financement.**

4 - DEPÔT DE LA DEMANDE ET FRAIS D'INSCRIPTION

Les candidatures devront être envoyées par le candidat avant le **31 MARS 2025**

- Par voie électronique pour l'inscription et d'un courriel comportant le dossier numérique relié en un seul format PDF 6mo), à l'adresse communication@cinemadelalune.com (L'accusé de réception électronique faisant foi) accompagné d'un règlement en lien sur Quattrocento Hello Asso.

Adhesion - Frais inscription: S'inscrire ICI (<https://www.helloasso.com/associations/quattrocento/adhesions/residence-l-intention-2025>)

Le montant pour s'inscrire est de 15€ (Quinze euros) et 5€ pour les étudiants (cinq euros) avec le libellé :

**Titre du projet + code postal + Règlement inscription
INTENTION 4 COURTS 1 LONG au festival de La Lune**

L'organisateur : QUATTROCENTO – FESTIVAL DE LA LUNE

**Siège social 3 boulevard Pierre Curie
83320 Carqueiranne - Var.**

5 - COMPOSITION DU DOSSIER

Le dossier devra obligatoirement comprendre tous les documents suivants pour être admis au concours :

1. La fiche d'inscription complétée en ligne : **ICI** (<https://forms.gle/n5HYECFLc9fxYFDh8>)
2. Le présent règlement portant la mention « Lu et approuvé » daté et signé (à joindre dans le dossier complet)
3. Le règlement (**CB ICI**) couvrant les frais d'inscription de **15 € (Quinze Euros) ou 5€ (cinq Euros) pour les étudiants**
4. **Le dossier du film comprenant dans l'ordre suivant et sous forme d'un seul fichier PDF :**
(Couverture – Résumé – Lien vidéo ou autres (avec mot de passe obligatoire) du précédent court-métrage - Scénario - Note d'intention - CV de l'auteur (sur une seule page A4 avec sa photo) – Le règlement signé - RAPPEL Rassemblés en un seul dossier en format PDF 6 mo maximum (très important)
 - I. Une page de couverture portant le titre, le nom de l'auteur et ses coordonnées
 - II. **INDISPENSABLE : Titre et lien internet du précédent court-métrage (Un lien vers un film précédent avec ou sans mot de passe mais ayant une validité jusqu'à la fin du mois de juillet 2025, ainsi que l'autorisation de diffusion restreinte de la société de production s'il y a lieu).**
 - III. Le synopsis ou résumé
 - IV. Le scénario sous forme de continuité dialoguée avec les pages numérotées.
 - V. **Une note d'intention qui reflète la cohérence du scénario avec le film à venir.**
 - VI. Le CV de l'auteur (ou des auteurs) **avec une photo sur une seule page A4.**
 - VII. S'il y a lieu, une indication sur un producteur pressenti.
 - VIII. **INDISPENSABLE : Attestation de résidence + copie d'une pièce d'identité et une quittance de loyer**
 - IX. **Le règlement daté et signé en dernière page.**

Lien pour assembler vos documents en un seul fichier PDF: <https://www.ilovepdf.com/fr>

6 – COMMUNICATION

Les lauréats signeront une convention avec QUATTROCENTO concernant les conditions d'accueil et de suivi de la résidence d'écriture. Ils s'engagent à participer à toutes les actions et rencontres proposées pendant la résidence et à autoriser toute publication les concernant sur les réseaux sociaux et autres médias sur leur sélection.

L'AUTEUR / RÉALISATEUR

Signature, précédée de « lu et approuvé »

LA SOCIETE DE PRODUCTION EVENTUELLE

Cachet et Signature, précédés de « lu et approuvé »